

COMPTE RENDU DU COMITE DE PILOTAGE ELARGI

Jeudi 1^{er} octobre 2020
REP DE LA RAVINE DES CABRIS
Salle Audiovisuelle
15h00 - 16h30

Sont présent.es :

- Madame JUHEL (Inspectrice d'Académie Inspectrice Pédagogique Régionale, Référente du Collège de la Ravine des Cabris)
- Monsieur HAIM (Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge de la circonscription de Saint Pierre 1)
- Monsieur BALDACCHINO (Principal du Collège de la Ravine des Cabris)
- Monsieur TECHER (Principal Adjoint du Collège de la Ravine des Cabris)
- Monsieur ROSTIAUX (Conseiller Pédagogique Généraliste et référent du réseau de la Ravine des Cabris)
- Madame KAN-KING-YU (Coordonnatrice du réseau de la Ravine des Cabris)
- Monsieur KEFER (Directeur de l'école élémentaire de Pablo Picasso)
- Monsieur DIJOUX (Adjoint à la direction de l'école élémentaire de Pablo Picasso)
- Monsieur MIGNIEN (Directeur de l'école élémentaire Jean Paul Sartre)
- Monsieur BELLO (Directeur de l'école maternelle Célimène)
- Madame AVABY (Directrice de l'école maternelle Simone De Beauvoir)
- Madame IPPOLITO (Enseignante supplémentaire du réseau)

ORDRE DU JOUR

- Bilan du projet de réseau 2015-2019
- Présentation de l'avenant au projet de réseau.
- Déclinaison des axes en objectifs prioritaires pour le réseau.

PRESENTATION

La réunion débute par la présentation des différents membres.

• Les pilotes

Les pilotes du réseau de la Ravine des Cabris sont :

- **Madame JUHEL** (Inspectrice d'Académie Inspectrice Pédagogique Régionale, Référente du Collège de la Ravine des Cabris)
- **Monsieur BALDACCHINO** (Principal du Collège de la Ravine des Cabris)
- **Monsieur HAIM** (Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge de la circonscription de Saint-Pierre 1)

• Nouveaux membres

Plusieurs membres viennent d'être nommés :

- Madame JUHEL Catherine, vient d'être nommée en tant qu'Inspectrice d'Académie Inspectrice Pédagogique Régionale référente du Collège de la Ravine des Cabris et pilote du réseau.
- Monsieur TECHER est le nouvel Principal Adjoint du Collège de la Ravine des Cabris.
- Monsieur ROSTIAUX est le nouveau Conseiller Pédagogique référent du secteur de la Ravine des Cabris.
- Madame KAN-KING-YU est la nouvelle Coordinatrice du réseau.
- Madame AVABY vient d'être nommée en tant que Directrice de l'école maternelle Simone De Beauvoir
- Monsieur KEFER vient d'être nommé en tant que Directeur de l'école élémentaire Pablo Picasso.

L'objectif du comité de pilotage élargi est de déterminer **les objectifs prioritaires du réseau** sur lesquels il convient de travailler afin de permettre la réussite de l'ensemble des élèves. Chaque année, le comité analyse la pertinence des différentes actions proposées par le Conseil Ecole Collège pour atteindre ces objectifs.

RAPPEL DES TEXTES DE L'ÉDUCATION PRIORITAIRE

- **Objectif général**

L'objectif général de l'éducation prioritaire est **de combattre les déterminismes sociaux par une politique d'établissement et d'école ambitieuse.**

Il s'agit de mettre en place des actions afin de permettre à l'ensemble des élèves issus de milieu social défavorisé d'accéder à la réussite scolaire et professionnelle.

- **Textes de références**

Les textes de référence de l'éducation prioritaire sont :

- [Les 14 mesures pour l'éducation prioritaire](#) (Loi sur la refondation de l'école du 8 juillet 2013 et circulaire du 4 juin 2014)
- [Le référentiel pour l'éducation prioritaire.](#)
- [Le guide pour les professeurs des écoles exerçant en éducation prioritaire.](#)

Les directives nationales doit prendre en compte l'avenant au projet de réseau sont :

- [La circulaire en lien avec l'environnement et le développement durable](#)
- https://www.education.gouv.fr/bo/19/Hebdo31/MENE1924799C.htm?cid_bo=144377
- [Le plan choral :](#)
- <https://www.education.gouv.fr/le-plan-chorale-une-priorite-donnee-la-musique-11981>
- [La mobilisation en faveur du livre et de la lecture : dispositif silence on lit](#)
- <https://www.education.gouv.fr/mobilisation-en-faveur-du-livre-et-de-la-lecture-7205>
- [Les directives de la circulaire de rentrée](#), et la prise en compte des élèves les plus fragiles autour de la maîtrise des savoirs fondamentaux.
- <https://www.education.gouv.fr/bo/20/Hebdo28/MENE2018068C.htm>

- **Fonctionnement d'un réseau.**

Il est rappelé que le projet de réseau s'articule avec le projet de circonscription et le contrat d'objectifs du collège. Ces derniers s'appuient sur les directives nationales.

Les orientations du projet de réseau devront se décliner dans chaque projet d'école.

Les actions prioritaires qui seront définies en conseil école collège s'appliqueront à l'ensemble de la communauté éducative du réseau (écoles et collège).

- **Rappel des différentes instances du réseau et de leurs missions :**

Trois instances régissent le fonctionnement du réseau :

- Le **comité de pilotage restreint**, composé des trois pilotes du réseau, auquel sont associés le Conseiller Pédagogique Référent, le Principal Adjoint et la Coordinatrice du réseau.

Il a pour mission d'impulser, de piloter et d'accompagner le projet de réseau.

- Le **comité de pilotage élargi**, comprenant les membres du comité de pilotage restreint auquel sont associés les Directeurs des écoles, et d'autres membres en fonction de l'ordre du jour.

Il a pour mission d'analyser et de définir les orientations qui seront mises en œuvre au niveau du réseau.

- Le **conseil école collège**, composé d'enseignants du premier et du second degré.

Il a pour mission d'éviter la rupture entre le premier et le second degré, il définit un programme d'actions en fonction des orientations décidées en comité de pilotage.

1. PRESENTATION DU BILAN 2016-2019

- **Structure du réseau**

Le réseau se compose de 5 écoles (3 maternelles et 2 élémentaires) et d'un collège de niveau 4. Au niveau du réseau, on comptabilise 2615 élèves, 149 enseignants et 125 classes.

- **Bilan 2016-2019**

- **Historique**

Le réseau de la Ravine des Cabris a été créé en 2015.

Un premier projet de réseau valable pour 4 ans a été construit durant cette année autour de 3 priorités :

- Axe 1 : Garantir l'acquisition du lire, écrire, parler et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.
- Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante.
- Axe 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

En 2019, un avenant au projet de réseau devait être réalisé afin de couvrir les années 2019-2021.

Le comité de pilotage du 12 décembre 2019 a défini les axes du nouvel avenant. Toutefois, en raison de la conjoncture sanitaire, les objectifs et actions prioritaires n'ont pu être définis.

Ces objectifs seront définis lors de ce présent comité de copilotage.

Les actions seront définies lors du conseil école collège qui suit. (Soit le jeudi 1^{er} octobre 2020 de 16h30 à 18h30)

- **Bilan**

Pour le bilan détaillé, se référer à la partie 3 de l'avenant au projet de réseau qui fera l'objet d'un envoi ultérieur.

Le bilan du projet de réseau de 2016-2019 a été réalisé à deux niveaux :

- **Au regard des acquis des élèves, de leurs parcours et de leurs accès aux fondamentaux**

- Acquisition des savoirs fondamentaux (français et mathématiques)
- Efficience des dispositifs d'aides

- **Au regard du climat scolaire**

- Collaboration avec les parents
- Collaboration avec les partenaires

- ❖ **Bilan au regard des acquis des élèves**

Synthèse des difficultés rencontrées par les élèves au cours de leurs cursus scolaire.

Les résultats des évaluations nationales montrent des progrès surtout dans le domaine de l'oral, les difficultés restent prégnantes en mathématiques avec 49% des élèves en difficulté contre 29% à l'entrée de sixième. Le même constat s'applique au collège, avec des scores plus faibles en mathématiques. Un travail **constant** et **soutenu** doit être proposé dès la maternelle (mise en place de rituels) et ce jusqu'au cycle 4. Avec la conjoncture actuelle, on constate également plusieurs difficultés liées à la posture de l'élève. (Posture de scripteur et difficultés d'attention)

	Français	Mathématiques
Cycle 1	-Difficultés langagières. -Lexique pauvre.	-Résolution de problèmes.
Cycle 2 (Evaluation CP 2019)	-30% des élèves en difficulté dans la reconnaissance des lettres. -30% dans la compréhension de mots ou de textes entendus. - Difficultés en production d'écrits	-20% des élèves en difficultés dans la comparaison des nombres. -30% des élèves ne réussissent pas à résoudre un problème additif.
Cycle 3 (Evaluation 6 ^{eme} 2019)	-30% des élèves en difficulté en étude de la langue. (Orthographe) - Difficultés en production d'écrits.	-30% des élèves en difficultés dans la comparaison des grandeurs et mesures. -30% des élèves ne réussissent pas à résoudre des problèmes en lien avec les grandeurs et mesures.

Résultats du DNB

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Pourcentage d'élèves ayant passé le DNB avec succès	91.9%	90,5%	78,9%	80,3%
Note à l'écrit au D.N.B en français	10	11.3	9.6	8.2
Note à l'écrit au D.N.B en mathématiques	9.8	9.1	8.2	7.5

Concernant les dispositifs d'aides

Au niveau du réseau, plusieurs dispositifs sont effectifs pour l'accompagnement des élèves en difficulté :

- La prise en charge des élèves par les membres du R.A.S.E.D.
- Les dispositifs d'accompagnements pédagogiques complémentaires. (A.P.C)
- Les stages de remises à niveaux/stages de réussite.
- Le dispositif devoirs faits.
- La mise en place de l'accompagnement personnalisé : répartition de moyens pris sur la marge d'autonomie de l'établissement afin de mettre en œuvre des groupes allégés pour renforcer la pédagogie différenciée.

Pour plus d'efficacité, plusieurs points restent à améliorer :

- Renforcement et suivi des P.P.R.E.¹ et des P.P.R.E. passerelles.
- Renforcement des actions pour les élèves en situation de décrochage scolaire.²

❖ Bilan au regard du climat scolaire

Collaboration avec les parents.

⇒ Points positifs

- Au premier degré on constate que les familles sont impliquées dans la vie de l'école, mais pas toujours présentes aux instances de l'école.
- Au collège, il existe un bon partenariat avec l'association de parents d'élèves à travers les instances de l'établissement.

De façon générale, la crise sanitaire a également permis de mieux accompagner les familles au quotidien.

On note ainsi que la communication s'est améliorée, en particulier au niveau de la distribution des documents papiers.

⇒ Points à améliorer

- Accompagnement des familles dans l'usage du numérique. (Utilisation de l'outil *pronote*, présentation des blogs de l'école lors des réunions des parents...)
- Communication à maintenir par voie d'affichage pour les familles n'ayant pas accès au numérique.

Collaboration avec les partenaires

Sur le réseau, il existe de nombreux projets en lien avec différents partenaires. (CLEA, contrat de ville, contrat de ville de proximité, mairie, association de quartiers...). Ces projets participent fortement à l'amélioration du climat scolaire et à l'ouverture culturelle des élèves. Toutefois, il convient de porter une attention très particulière à la cohérence et la complémentarité des interventions proposées. L'intervention en temps scolaire et hors temps scolaires doivent être pensées en termes de parcours de l'élève. Ces projets doivent s'articuler avec les priorités du réseau, afin d'éviter la démultiplication d'actions identiques.

Il en est de même pour les projets de classe, qui doivent être pensés en cohérence avec les orientations du réseau.

Concernant les subventions octroyées par le contrat de ville de Saint Pierre, il faut rappeler que ces subventions sont octroyées dans le cadre d'actions en lien avec la parentalité et l'amélioration du climat scolaire et ne peuvent en aucun cas financer les actions de classes qui ne sont pas en lien avec ces objectifs. Si le porteur financier

¹ Programmes personnalisés de réussites éducatives.

² Actions en partenariat avec le contrat de ville en faveur des élèves en situation de décrochage.

est le foyer social éducatif du collège (pour la dernière année), il doit justifier de l'utilisation du budget et faire remonter un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées (sur l'application dauphin).

Ci-dessous, les différentes réussites et points à améliorer.

Réussites significatives	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none"> • Dédoublage des classes de CP : mise en place du co-enseignement effective. • Volonté de travailler ensemble et d'harmoniser les pratiques. • Echanges fréquents entre les directeurs du réseau. • Beaucoup de rencontres inter-degré et inter-cycles dans le domaine sportif, culturel, artistique, citoyen et dans le cadre du développement durable (sauf période de confinement) • Partenariat dynamique avec les acteurs du territoire : CLEA, contrat de ville, caisse des écoles, association des quartiers. • Amélioration des relations écoles/parents. • Ouverture vers le monde : voyages scolaires, forum des métiers. • Existence d'une liaison écoles/collège. 	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer des actions plus ciblées sur les apprentissages et les compétences déficitaires du réseau. - Travail soutenu en mathématiques dans tous les cycles. - Travail soutenu en lecture compréhension et en production d'écrits dans tous les cycles. • Nécessité de clarifier les actions du réseau. (Actions qui impliquent l'ensemble de la communauté éducative du réseau) (partage d'un sens commun.) • Consolider le lien école /familles au travers de la communication • Créer un tableau de bord lisible avec des indicateurs identifiés pour le suivi et l'évaluation des actions du réseau • Améliorer l'articulation des différents dispositifs d'aides. (Efficacité des PPRE) • Analyser et utiliser les outils des évaluations nationales, afin de mieux accompagner les élèves dans leurs progressions. • Renforcer le travail en équipe • Valoriser les travaux de tous les élèves du réseau.

2. PRESENTATION DE LA STRUCTURE DE L'AVENANT

La mouture de l'avenant au projet de réseau a été présentée aux différents membres du copilotage élargi.

Historique	<ul style="list-style-type: none"> • 2015 : Entrée dans le REP et écriture du projet de réseau • 2019 : Evaluation du projet de réseau • 2019-2021 : Avenant au projet de réseau
Présentation du réseau	<ol style="list-style-type: none"> 1. Zone géographique 2. Population scolaire 3. Structure 4. Caractéristiques du réseau 5. Dispositifs spécifiques au REP 6. Autres dispositifs d'aides 7. Personnels 8. Elèves
Fonctionnement du réseau et des instances	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comité de pilotage 2. Comité de pilotage élargi 3. CEC
Conclusion de l'auto-évaluation	<ol style="list-style-type: none"> 1. Au regard des élèves 2. Au regard du climat scolaire
Politique générale du réseau	<ol style="list-style-type: none"> 1. 3 axes de travail 2. 7 objectifs à valider
Plan d'action	A définir en CEC
Manifestation et valorisation commune au réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Exposition commune en fin d'année. • Modalités à définir
Manifestation et valorisation commune au réseau	<ul style="list-style-type: none"> • Signature des pilotes • Présentation en conseil d'école • Présentation en conseil d'administration

3. LES OBJECTIFS DE L'AVENANT AU PROJET DE RESEAU

Après échanges entre les différents membres, **7 objectifs prioritaires** ont été arrêtés pour le réseau, en lien avec les 3 axes. Ces objectifs seront mis en œuvre sur les 2 années à venir :

AXE 1 : **Maîtriser les fondamentaux** : de l'acquisition du socle au parcours d'excellence.
« Améliorer et différencier les compétences et les parcours scolaires des **élèves**. »

1. Consolider la maîtrise des apprentissages fondamentaux en tenant compte du niveau des élèves. (Plan français, plan mathématiques)
2. Accompagner les élèves les plus fragiles. (Efficience des dispositifs d'aides)
3. Permettre à chacun d'être ambitieux et aller vers l'excellence en accompagnant les élèves dans leur parcours scolaire.

AXE 2 - Conforter une école bienveillante et exigeante : de la formation des **personnels** à l'accompagnement des **parents**.

« Mobiliser **les adultes** : actualiser les manières d'enseigner, former les parents à aider leurs enfants. »

4. Impliquer et accompagner les parents dans la vie de l'école.
5. Accompagner les personnels dans leur parcours de formation et dans leurs méthodes d'enseignements.

AXE 3 - Renforcer la coopération au sein de la communauté éducative pour améliorer le **climat scolaire serein**.

« Partager **un sens** (direction et signification), une continuité pédagogique et éducative. »

6. Assurer la cohérence et la continuité des apprentissages.
7. Créer les conditions d'un climat scolaire serein.

ORGANISATION DES COMMISSIONS DE TRAVAIL POUR LE CONSEIL ECOLE COLLEGE

Afin d'établir les actions prioritaires en lien avec les objectifs définis, trois commissions seront mises en place lors du conseil école collège.

- **Commission 1 : Maîtriser les fondamentaux de l'acquisition du socle au parcours d'excellence.**

Proposer des actions prioritaires qui seront mises en œuvre dans le réseau et qui permettront à l'ensemble des élèves d'accéder à la maîtrise des fondamentaux et au parcours d'excellence.

- **Commission 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante de la formation des personnels à l'accompagnement des parents.**

Proposer des actions prioritaires qui seront mises en œuvre dans le réseau et qui permettront de construire une école bienveillante et exigeante, au travers de la formation des personnels d'une part et de l'accompagnement des parents, d'autre part.

- **Commission 3 : Renforcer la coopération au sein de la communauté éducative pour améliorer le climat scolaire.**

Proposer des actions prioritaires qui seront mises en œuvre dans le réseau et qui permettront de renforcer la coopération au sein de la communauté éducative pour améliorer le climat scolaire

Les membres du comité de pilotage seront présents au Conseil Ecole Collège.

Pour information et diffusion à l'ensemble de la communauté éducative
LES PILOTES

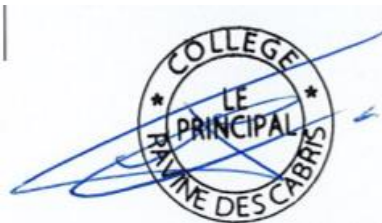
*L'Inspecteur de l'Education Nationale
en charge de la circonscription de Saint-
Pierre 1*

M. Dominique HAIM



*Le Principal du Collège de la Ravine des
Cabris*

M. Thierry BALDACCHINO



*L'Inspectrice d'Académie
Inspectrice Pédagogique Régionale
référente du Collège de la Ravine des
Cabris*

Mme. Catherine JUHEL

La Ravine des Cabris le 01/10/2020